

Périodique bimestriel, ne paraît pas en juillet et en août. Distribution postale
12.000 ex. - N° d'agrément P202 153 - APRIL asbl, rue Louvrex 109, 4000 Liège

Belgique-België

P.B.-P.P.

BC 1828

Bureau de dépôt : NSC LIEGE X

Flash Inter

#177 | Mars-Avril 2012



Neomansio

Une nouvelle étape et
un changement de nom
pour l'Intercommunale du
Centre funéraire de Liège

Entrez simplement dans l'univers
de la télévision numérique*

VOXO
XOBO
OXOX



Profitez d'une image et d'un son exceptionnel
en Haute Définition !



Plus de 70 chaînes



Guide électronique des programmes



En un seul coup de fil, activez Be tv !

+ installation simple et rapide !

www.voo.be



0800 800 25

* Offre valable pour tout achat d'une VOObox (99 €). Pour accéder à la télévision numérique de VOO, des frais d'abonnement (13,99 €), des frais d'activation (50 €) et des frais éventuels de raccordement (à partir de 90 €) sont dus. Cette offre est valable en fonction du stock disponible de décodeurs et de la disponibilité du service dans votre région. Pour connaître la disponibilité du service VOO dans votre région et/ou du signal HD et les détails et tarifs des services, contactez nos vendeurs ou consultez notre site internet : <http://www.voo.be>. Les services de VOO sont destinés à un usage privé et conforme aux conditions générales de VOO. Prix au 01/01/2012. La HD fonctionne avec des télévisions HD ready ou Full HD, avec une connectivité HDMI. Le nombre de chaînes dépend de la disponibilité de celles-ci dans votre région. L'offre des chaînes VOO est susceptible d'être modifiée.

Sommaire

Flash Inter #177 - mars-avril 2012



Autres
Développement économique
Énergie
Environnement
Médico-Social

a p r i l



Directeur de la publication et éditeur responsable :

Fernand GINGOUX, rue Louvrex 109, 4000 Liège
T. 04/222 34 60 - F. 04/221 21 87

Conception graphique et mise en page :

Page UP sprl - 4000 Liège - www.pageup.be

Impression : Massoz sa - 4432 Alleur - 04/247 00 00

Affilié à l'Association Belge de la Communication Interne

Liège agit pour le climat



La RTBF s'engage dans les énergies durables en équipant la Médiacité d'un système de cogénération.

Jean-Paul Philippot - Administrateur général RTBF - Septembre 2011

Liège invite les communes et les intercommunales de la Province à rejoindre la campagne européenne ENGAGE de mobilisation "ENERGIE et CLIMAT"

Projet de société

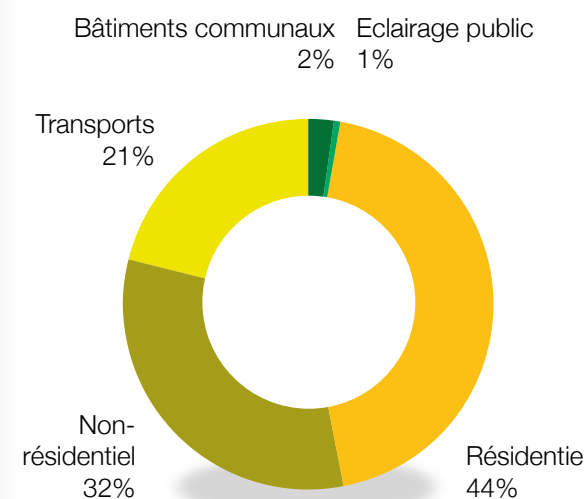
La crise est manifestement bien là ! Mondiale et économique, elle est aussi sociale, énergétique et climatique. Et ses effets se font sérieusement sentir au niveau communal et supra communal.

Les prix de l'énergie, eux, atteignent à nouveau des records. Dès lors que cela grève la capacité de chacun à mener d'autres projets dans le cadre de ses compétences propres, il va de notre responsabilité collective que le défi énergétique devienne, durablement, une priorité pour tous.

Il en va de même à l'échelle de nos territoires communaux vu l'impact socio-économique qui frappe toutes les composantes de la société, lequel se traduit concrètement en d'importantes pertes de profitabilité pour les acteurs économiques, de sérieuses difficultés pour nos administrés et de nombreux dossiers de précarité sociale à charge des CPAS.

Il s'agit bien d'affirmer que nous voulons développer un nouveau projet de société, pleinement responsable de ses impacts sur le climat et respectueuse des droits de ses citoyens et des générations futures.

Emissions de CO2 par secteur (2009)



Atteindre ou dépasser 20% d'économie d'énergie et d'émission de CO2 d'ici 8 ans n'est pas illusoire, et ce n'est qu'un début, mais pour obtenir des résultats, il faut tout le monde sur le pont ! Mobilisation des citoyens et des forces-vives : le Projet-Pilote "ENGAGE"

Engagements et actions

En novembre 2008, la Ville de Liège a décidé d'adhérer à la nouvelle initiative de la Commission européenne : la "Convention des Maires pour une Europe de l'Energie Durable", laquelle vise le respect au niveau du territoire communal des objectifs de l'Union Européenne (3x20) à l'horizon 2020, soit :

- réduire de 20% les émissions de CO2 ;
- réduire de 20% la consommation d'énergie par l'efficacité énergétique ;
- amener à 20% la contribution des énergies renouvelables.

Les engagements liés à la Convention comprennent, notamment :

1. la préparation d'un bilan des émissions comme base à l'élaboration d'un plan d'actions ;
2. l'établissement d'un plan d'actions par secteurs pour atteindre voire dépasser les objectifs européens d'ici 2020 ;
3. la mobilisation de la société civile afin qu'elle prenne part au développement du plan d'actions.

Mobilisation des citoyens et des forces-vives : le Projet-Pilote "ENGAGE"

En juin 2010, la Ville de Liège a été retenue pour participer au projet européen ENGAGE qui réunit 12 Villes-pilotes dans 12 pays de l'Union européenne.

Le projet vise à rencontrer l'engagement le plus délicat de la Convention des Maires, à savoir, mobiliser les forces vives et les citoyens afin qu'ils s'en approprient les objectifs et contribuent à la construction et à la mise en œuvre du plan d'actions.

Pour ce faire, il s'agit de développer un concept de campagne de communica-



fonction publique, chacun affirmant sa détermination à agir pour le climat.

Il est clair que le rôle de première ligne dédié à la fonction publique a toute son importance et que l'administration communale n'est pas seule concernée : tous les prestataires ou intervenants liés aux missions de service public dans leur expression la plus large ont des choses à faire valoir.

L'idée qui sous-tend la campagne est plutôt simple : chaque acteur, à son niveau, à titre individuel ou collectif, est capable de mesurer ses consommations, de se fixer des objectifs raisonnables, qu'ils relèvent de la technique ou du comportement, et de s'engager à les tenir. Les volontaires et leurs engagements sont ensuite mis en évidence au travers de l'affichage de posters personnalisés.

Nombreux sont ceux qui n'ont pas attendu la campagne ENGAGE pour agir ; nombreux sont aussi ceux qui ne demandent qu'à le faire. Il est donc judicieux de faire connaître ces engagements volontaristes aux publics concernés de manière à susciter l'envie à d'autres de s'inscrire dans la démarche.

Dimension européenne : la campagne ENGAGE s'ouvre à l'adhésion des pouvoirs locaux

En novembre 2011, au cours de la cérémonie annuelle de la Convention des Maires au Parlement européen, la campagne ENGAGE a été officiellement élevée au rang de campagne européenne de mobilisation pour le climat.

Elle est depuis lors ouverte à tous les pouvoirs locaux qui la jugeraient pertinente et propose à ceux-ci de partager les outils et enseignements ressortant du projet pilote.

L'adhésion est gratuite pour les 150 premières villes ou communes d'Europe qui en saisiront l'opportunité ; la Ville de Liège serait réellement heureuse de pouvoir compter sur d'autres villes ou communes de notre Province pour la rejoindre dans cette action.

Politiques Locales Energie & Climat - Bruxelles - 26 avril

En collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), la Convention des Maires et le Projet ENGAGE, la Ville de Liège a le plaisir d'inviter les représentants des pouvoirs locaux à une journée de séminaire national consacrée aux stratégies et initiatives locales de mobilisation pour le climat le 26 avril 2012 à l'International Auditorium, Boulevard Albert II, 5 à 1210 Bruxelles.

Nous avons l'ambition d'y associer les répondants d'initiatives wallonnes, bruxelloises et flamandes ainsi que des Pays-Bas et de la Région Nord-Pas de Calais. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur la campagne européenne ENGAGE et les services et avantages qu'elle vous propose.

City-Visit à Liège - 21 juin

Liège organise le 21 juin prochain dans le cadre de la "Semaine Européenne de l'Energie Durable" une visite de terrain intitulée "Tour de Liège des initiatives pour le climat". Ce sera l'occasion pour les villes et communes désirant rejoindre la campagne européenne ENGAGE de voir en pratique de nombreuses réalisations concrètes, à l'initiative des acteurs de la fonction publique, des forces vives ou des citoyens.

Les intercommunales liégeoises seront bien entendu associées à la démarche.

Renseignement et inscription :
04/221.93.45 ou energie@liege.be

Toute l'info sur www.liege.be/ dans la rubrique "Engagez-vous pour le climat".



Province de Liège

La Province de Liège soutient les agriculteurs dans le processus d'élimination de leurs déchets toxiques dangereux

Dans le contexte actuel de développement durable et la nécessité de mener des actions concrètes en vue de promouvoir et assurer la préservation de notre environnement.

Il convient de se pencher sur la problématique de l'élimination des déchets toxiques de type B2. Il s'agit ici de déchets agricoles infectieux d'ordre vétérinaire. Actuellement, faute de système efficace, ces déchets sont éliminés via les collectes communales de déchets ménagers, les parcs à conteneurs, et parfois malheureusement dans des dépôts sauvages ou le réseau d'égouttage. Afin de contrer ce problème, les Provinces de Liège et de Luxembourg et l'AIVE ont unis leurs efforts pour lancer une expérience innovante dans les deux Provinces. "Chez nous", près de 1.000

agriculteurs (dont 147 ont déjà répondu favorablement) sont concernés dans les 11 communes liégeoises affiliées à l'AIVE que sont Waimès, Stoumont, Trois-Ponts, Liernux, Malmedy et Stavelot pour la partie francophone, Amblève, Bullange, Burg-Reuland et Saint-Vith pour la partie germanophone. "La Province de Liège, via ses Services Agricoles, précise, M. Julien MESTREZ, Député Provincial en Charge de l'Agriculture, mettra à disposition des agriculteurs un conteneur spécifique agréé à usage unique d'une contenance de 60 litres. Ce récipient sécurisé est offert par la Province de Liège aux agriculteurs de notre zone qui en feront la demande. Il sera récolté par notre partenaire, pour l'occasion, l'Intercommunale AIVE. Il s'agit de faire profiter nos agriculteurs d'une action ciblée respectueuse de l'environnement."

EXPO

ERNEST DE BAVIÈRE

UN PRINCE DE LIÈGE (1554-1612) DANS L'EUROPE MODERNE

& FRÉNÉSIE VÉNITIENNE

LE VERRE ESPAGNOL À LA FAÇON DE VENISE

ERNEST DE BAVIÈRE & FRÉNÉSIE VÉNITIENNE
 GRAND CURTIUS - 18.11.2011 > 20.05.2012
 SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON,
 UNE ENTRÉE **GRATUITE**
 À L'ACHAT D'UNE ENTRÉE PAYANTE
 Valable jusqu'au 20.05.2012
 Info : T. 04 221 93 25 - www.lesmuseesdeliege.be

>> 20.05.2012
GRAND CURTIUS LIÈGE
 FÉRONSTRÉE 136 - 4000 LIÈGE

Découvrons le projet Liège Expo 2017

Interview de
Jean-Christophe Peterkenne

Quels sont les enjeux économiques pour notre pays et notre région de la candidature de Liège à l'Expo 2017?

La Belgique, la Wallonie et Liège ont tout à y gagner. Une Expo, ce sont tous les regards posés sur vous pendant ces trois mois de la manifestation mais aussi pendant les quatre ans qui séparent le choix de la ville de la tenue de l'Expo. Une période où le monde entier voudra mieux nous connaître, un moment que nous pourrions utiliser pour vanter nos atouts, nos qualités et nos valeurs.

Quels sont les atouts de Liège face à Astana, l'autre ville candidate?

Notre positionnement central tout d'abord, au cœur de l'Europe. Nous touchons pas moins de 100 millions de personnes dans un rayon de 400 km. Les réseaux de communication aérienne, ferroviaire, portuaire et auto-routière sont autant de portes d'entrée pour le monde entier. Je pointerais en second lieu le caractère éminemment participatif, inclusif, de notre démarche. Les citoyens – plus de 35.000 ont 'Signé pour' - et les forces vives sont largement impliqués. Nous sommes beaucoup plus qu'une candidature institutionnelle. Nos projets de pavillons d'exposition sont également prévus pour être réaménagés en logements et bâtiments de services, dans le respect le plus strict des normes

de l'éco-construction. Last but not least, notre thème "Connecting the World, linking People" est d'une actualité grandissante, de portée universelle.

Le thème choisi est la connectivité. Comment ce thème va-t-il être décliné?

Ce ne sont que quelques exemples, mais Liège Expo 2017 se penchera sur des enjeux tels que le développement de la télémédecine au service des populations isolées, les campus numériques, la prévention des catastrophes naturelles, la mobilité verte dans les villes ou encore le désenclavement des communautés rurales grâce aux TICs. La question

que nous désirons poser est la suivante : "Comment les technologies qui connectent la planète peuvent-elles servir le développement humain ?"

Quel sera l'héritage de Liège 2017?

L'héritage majeur propre sera l'éco-quartier qui naîtra de la reconversion du site de l'exposition. Et il ne me semble pas absurde de penser que la création de ce pôle en amènera d'autres. En termes d'infrastructures, des travaux importants sont programmés grâce à la candidature, comme le tram ou la rénovation de la Foire Internationale de Liège mais en plus des réalités matérielles cette Expo léguera une somme importante de contacts humains qui créeront des richesses d'un point de vue économique, culturel, scientifique... Et puis aussi cette capacité de se mobiliser ensemble pour des objectifs essentiels. C'est comme cela que l'on fait progresser une région.

Quelles sont les prochaines étapes sur la voie de l'Expo?

L'année 2012 sera déterminante et verra la fin de la campagne de candidature. Elle sera jalonnée de plusieurs événements : une visite d'inspection menée par le Bureau international des expositions fin mars ; une assemblée générale du BIE en juin et la défense du thème ; l'organisation d'un Forum international consacré au thème en septembre et enfin ; l'assemblée générale du BIE qui choisira le pays et la ville hôte pour 2017, le 22 novembre prochain. À côté de cela, Liège 2017 sera présente sur une foule d'événements, à commencer par l'Exposition internationale de Yeosu en Corée, le Forum SMSI de Genève ou encore le Tour de France ou le Grand Prix de Francorchamps.

Comment les entreprises seront-elles associées au projet?

L'implication des entreprises se fait à plusieurs échelons. Nous développons la tenue de cette Expo en étroite collaboration avec plusieurs acteurs des TICs, bien entendu, et la préparation de l'Exposition en tant que telle sera bien entendu une opportunité d'impliquer de nombreuses entreprises, dans des



domaines aussi variés que l'Horeca, le BTP ou l'événementiel. Lors de l'Expo, nous mettrons à disposition des délégations économiques et des entreprises une offre Business to Business (B2B). Cette organisation aura pour objectif d'offrir une vitrine et des opportunités aux entreprises de différents pays. Une série d'acteurs belges et locaux, spécialisés dans l'accueil des visiteurs d'affaires seront mobilisés. Le Comité organisateur organisera une semaine d'activité promotionnelle du pays signataire à Liège, en Belgique et dans l'Euregio (Pays-Bas, Allemagne). Cette initiative constituera la première vitrine concrète des pays participants.

Une occasion de valoriser les success stories liégeoises et wallonnes

Bien-sûr. La région regorge de PME, spin-off et de grandes entreprises de rang mondial. Au travers de cette Expo, c'est aussi à ce savoir-faire que nous nous adressons, afin de faire de cet événement une réussite, mais aussi de leur offrir une plateforme qui leur offrira une reconnaissance internationale.



Le TEC Liège-Verviers et le développement durable

En vertu de son contrat de gestion 2006-2010, actuellement prolongé, le TEC Liège-Verviers s'est vu confier le rôle de Manager de la Mobilité dans son périmètre d'action. Cette mission s'est élargie en 2009 afin d'intégrer le concept de développement durable dont l'objectif principal est de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.

C'est ainsi qu'il appartient au TEC Liège-Verviers, notamment, de contribuer à augmenter la proportion de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, de réduire la consommation de ressources et la production de déchets.

Un aspect essentiel de la recherche du développement durable est la lutte contre les diverses formes de pollution.

L'air

La pollution de l'air liée à l'utilisation de quelque 650 autobus au TEC Liège-Verviers constitue la principale source polluante de celui-ci.

Afin de diminuer son impact, le TEC achète des véhicules qui répondent à des normes européennes rigoureuses en termes d'émission de polluants. Ainsi, depuis 2008, tous les nouveaux bus répondent aux normes EURO V, une partie répondant même à la norme EEV, plus stricte que l'EURO V.

Le TEC a également pris l'initiative d'agir sur les émissions de particules en équipant ses bus de filtres à particules. A l'heure actuelle, un quart du parc en est équipé.

L'eau

Au TEC Liège-Verviers, la distribution d'eau du complexe est assurée par un réseau d'eau alimentaire et un réseau d'eau industrielle, dont la mise au point permet d'importantes économies. Le réseau d'eau industrielle est, en effet, alimenté par récupération de l'eau de pluie recueillie sur les toitures et stockée dans une citerne de 1.200.000 litres. Distribuée dans les ateliers, elle est utilisée pour le lavage des bus, le nettoyage de châssis et de pièces, l'alimentation des circuits de refroidissement, etc.

Le sol

Contrairement à l'eau ou à l'air, la pollution du sol est très persistante et reste présente jusqu'à ce que des mesures d'assainissement soient réalisées.

Le TEC Liège-Verviers a entrepris, dans ses divers dépôts, des actions de dépollution du sol au niveau des stations service destinées au ravitaillement en carburant des autobus. Tous les dépôts du TEC Liège-Verviers, hormis Omal et Verlainne, sont pourvus d'une nouvelle station service, autrement dit les dépôts de Robermont, Jemeppe, Verviers, Bassenge, Eupen, Oreye, Rocourt, Warzée, et Wanze ont déjà été assainis. Plus de 300.000 tonnes de terre polluée

ont déjà été évacuées. Les nouvelles stations services ont été reconstruites suivant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 mars 1999, garantissant ainsi la non pollution des sites rénovés. Le démarrage des travaux de dépollution, au dépôt de Verlainne, ont été entamés en mars et ceux du dépôt d'Omal auront lieu en 2012/2013.

Les déchets

Le TEC Liège-Verviers procède systématiquement à l'élimination sélective des huiles usagées, ainsi qu'au tri annuel d'environ 4,5 tonnes de filtres à huile, des plaquettes de freins usées, des vitres et pare-brise détériorés (5,5 tonnes par an), des panneaux en polyester tels que les pare-chocs, des pneus (environ 1.500 pièces), de quelque 40 tonnes annuelles de batteries hors service, des solvants et des peintures. Tous ces produits, y compris évidemment les produits dangereux, sont livrés à des récupérateurs agréés qui délivrent une attestation à chaque enlèvement.

Il convient, enfin, de souligner diverses actions qui, au quotidien, prouvent combien le TEC Liège-Verviers est attentif à la préservation de l'environnement.

Ainsi en est-il, par exemple, de diverses collectes :

- les papiers et cartons sont recyclés, ce qui représente annuellement quelque 430 tonnes ;
- les boues hydrocarbonées représentent plus de 140 tonnes par an ;
- 1.150 kilos de tubes au néon sont également triés chaque année ;
- la récupération des bois permet une récolte annuelle d'environ 5,5 tonnes.

Soulignons que le TEC Liège-Verviers procède également à la collecte systématique des piles usagées, des bombes aérosol (environ 300 kilos par an) et au recyclage des cartouches d'imprimantes.

Vers une mobilité durable

L'activité du Groupe TEC et, en l'occurrence, du TEC Liège-Verviers a par nature une portée environnementale en proposant une alternative de transport à la voiture individuelle. L'action principale en faveur de l'environnement consiste d'abord à optimiser l'offre pour initier un transfert modal de la voiture vers les transports collectifs.

L'impact environnemental des actions menées en interne (diminution de la consommation énergétique, diminution des différentes pollutions, recyclage de déchets, achat de biens respectueux de l'environnement) démontre néanmoins clairement la volonté du TEC Liège-Verviers de faire évoluer le concept de mobilité vers celui de mobilité durable.

Le TEC Liège-Verviers, une entreprise responsable en matière de développement durable et

Respectueuse de son environnement.

Une entreprise qui investit dans l'avenir de la planète.



Les Afterworks organisés à la SPI fédèrent les mondes créatif et économique

Associer des moments à la fois conviviaux et professionnels est l'objectif des Afterwork, devenus des événements incontournables et très prisés par un public finalement très diversifié.



Première expérience couronnée d'un franc succès : en décembre 2011, une soirée passionnante et passionnée mise sur pied par Job'in et animée par Julien De Smet, fondateur et directeur de JDS Architects autour du thème "Design et architecture, à la croisée des chemins".

Forte de cette réussite, la SPI a accueilli le 16 février dernier une soirée de rencontres et de réflexions « Open Space », répondant ainsi favorablement à la proposition de collaboration de Clust'Art - les Ateliers d'Art Contemporain.

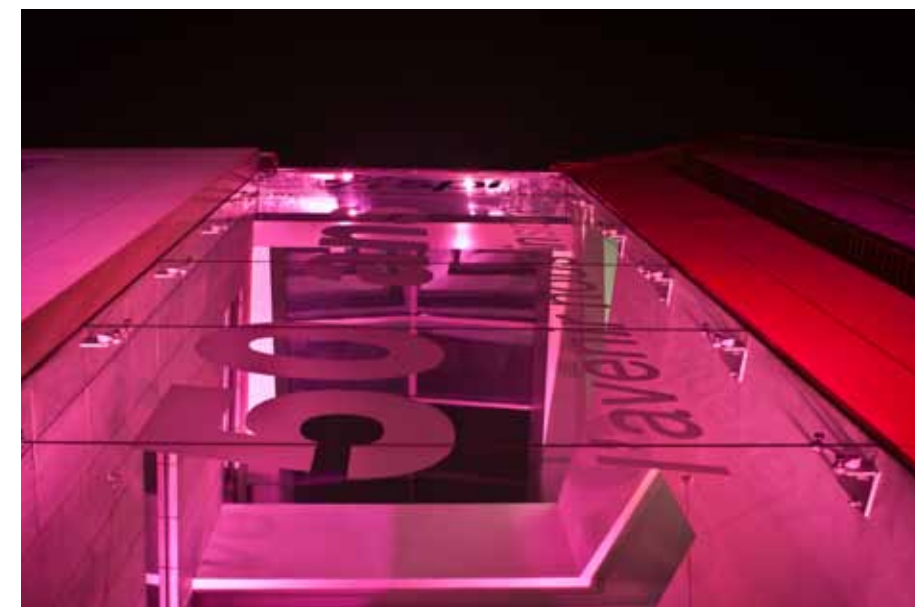
Le début de soirée s'est articulé autour de 3 ateliers. Le premier, intitulé "l'espace de travail : moteur de performance", proposait des regards croisés (employés, artistes, designers, responsables RH) sur l'impact de l'aménagement de l'espace de travail en entreprise en termes de performances du personnel et de gestion du changement. Le deuxième atelier posait la question de l'intérêt d'une réflexion commune sur l'aménagement des espaces partagés et de la gestion des parcs d'entreprises. Enfin, le troisième atelier concentrait la réflexion autour de "l'espace commercial comme



force de vente, ou comment optimiser l'utilisation de l'espace de vente (commerce, stands, showroom) comme outil de communication et de marketing". Dans les trois cas, les échanges ont fusé, les idées ont foisonné dans les différents espaces du bâtiment, illuminé, mis en scène et animé musicalement par Jonas Libon du studio de création liégeois Lucidee qui avait également sélectionné et disposé œuvres d'art, sculptures, photos, tableaux, bannières, ... au sein de notre Atrium. Les bannières conçues par l'artiste Pierre Daubit, continueront à rythmer le bâtiment SPI de la rue du Vert-bois pendant les prochaines semaines.

Les 200 participants ont ensuite prolongé les conversations et clôturé ce bien bel événement autour d'un cocktail convivial.

On le voit à travers cette initiative, loin donc de se cantonner à la gestion de ses parcs d'activités, la SPI investit aussi dans l'innovation, dans la richesse des échanges. Le salon Métamorphoses en témoigne, comme ces Afterworks où la SPI se fait hôte d'un rapprochement entre les entreprises et l'environnement- ici culturel- dans lequel elles se développent. Les uns peuvent ainsi bénéficier des apports des autres. De manière générale, la SPI contribue à installer ainsi une dynamique profitable à tous, entrepreneurs, designers, artistes et travailleurs. Et elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin !AF



4^{ème} édition des Spring meetings

Favoriser les rapprochements entre entreprises est la raison d'être des Spring Meetings.

Ils reposent sur le principe de l'organisation de rendez-vous B2B entre entrepreneurs, qu'ils soient à la recherche de débouchés, de sous-traitants, d'échanges d'expériences ou de partenaires. Après Herstal, Eupen et Modave, la 4^{ème} édition des Spring Meetings se déroulera sur le site du nouvel Espace Entreprises de Francorchamps, le 9 mai prochain.

Pour toute information complémentaire : surfez sur www.springmeetings.be ou contactez André Pierre : andre.pierre@spi.be, tél : 04/230 11 86.

Spring meetings 2012

Pour vous, entreprises de la province de Liège, la SPI organise une journée 100% opérationnelle de rendez-vous d'affaires avec les interlocuteurs qui vous intéressent

09'05'12
de 9h à 17h

Créez des liens utiles,
inscrivez-vous dès à présent aux **Spring Meetings 2012**
sur www.springmeetings.be

Adresse du jour
Campus Automobile de Spa-Francorchamps | route du Circuit n° 60 à 4970 Francorchamps

Tecteo Energy propose un Accord de Coopération aux Communes qui souhaitent s'impliquer dans le développement durable



Stand WIN, TECTEO Energy et April au WEX

Cette année encore, le WEX de Marche-en-Famenne a connu une affluence record à l'occasion de la 7^{ème} édition du Salon des Mandataires, 12.000 entrées ont été enregistrées durant ces deux jours exposition.

Ce salon est devenu en quelques années le rendez-vous incontournable des mandataires et représentants des collectivités. Il permet aux entreprises wallonnes de profiter de cette exceptionnelle vitrine pour présenter leur savoir-faire et rencontrer l'ensemble des responsables des communes, provinces, intercommunales, régions autonomes et autres organismes d'intérêt public.

Une première pour TECTEO Energy

Partageant un espace de près 192m² avec l'Association pour la Promotion des Intercommunales Liégeoises (A.P.R.I.L.), Tecteo Group était une nouvelle fois bien représenté parmi les 296 exposants. En effet, WIN, le pôle ICT de Tecteo en charge des activités vers les entreprises privées et les institutions y présentait Publiwin, son réseau IT dédié aux institutions, mais la nouveauté venait incontestablement de Tecteo Energy présent pour la première fois au salon.

Une coopération efficace

Depuis sa création en 2006, TECTEO Energy ambitionne de devenir le premier opérateur public wallon de référence dans l'étude, la conception, la réalisation et l'exploitation de moyens de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. Le salon des Mandataires était, pour TECTEO Energy, une magnifique occasion de présenter aux décideurs locaux son nouvel Accord de Coopération par lequel elle offre à chaque Commune la possibilité de collaborer avec l'Intercommunale tant dans le secteur éolien que photovoltaïque.

Dans le cadre de cet accord de coopération TECTEO met ses ressources techniques, humaines et logistiques à disposition et globalise, au travers d'une procédure de marché public, les achats et le placement du matériel technique destiné à l'unité de production.

En tout état de cause, TECTEO passe par des procédures de marchés publics pour acquérir le matériel dont elle a besoin pour réaliser cet Accord de Coopération.

Concrètement, TECTEO Energy offre son expertise en matière de :

- Faisabilité technique
- Sélection des bâtiments
- Elaboration du cahier des charges et de passation des marchés publics
- Chantiers
- Suivis administratifs
- Gestion des installations

Un accord responsable

En acceptant cet accord, les partenaires s'engagent à promouvoir le respect des missions de services public et d'intérêt local tant dans leur conception que dans la mise en oeuvre de leurs actions de coopération.

Les objectifs poursuivis visent principalement à :

- Promouvoir la sécurité des approvisionnements en énergie de la commune, le développement technologique et l'innovation, ainsi que la création de perspectives d'emplois et de développement local, en particulier dans les zones d'urbanisation.
- Atténuer la dépendance à l'égard des énergies fossiles en vue d'une

diminution des coûts sur le budget communal.

- Soutenir l'innovation par une politique compétitive et durable dans le domaine de l'énergie afin de créer de la croissance économique, en stimulant l'économie des petites et moyennes entreprises (PME) locales et/ou régionales.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre au-delà de 2012, en ce compris au sein de la Commune en favorisant la diversité des sources énergétiques, l'objectif recherché étant d'établir un lien étroit entre le développement de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et l'accroissement de l'efficacité énergétique.

Cet accord de coopération a rapidement trouvé un écho positif auprès des nombreux élus locaux présents lors du salon. Ces derniers conscients de l'importance de soutenir l'innovation technologique des énergies renouvelables et de la nécessité de réduire les coûts énergétiques par le biais d'une production plus performante et des activités quotidiennes moins énergivores ont, au final, été séduits par les avantages dont ils peuvent bénéficier grâce à ce partenariat: l'expertise technique du bureau d'études

de Tecteo Energy, la réalisation d'économies d'échelles sur les prestations et les fournitures et un service après vente garanti.

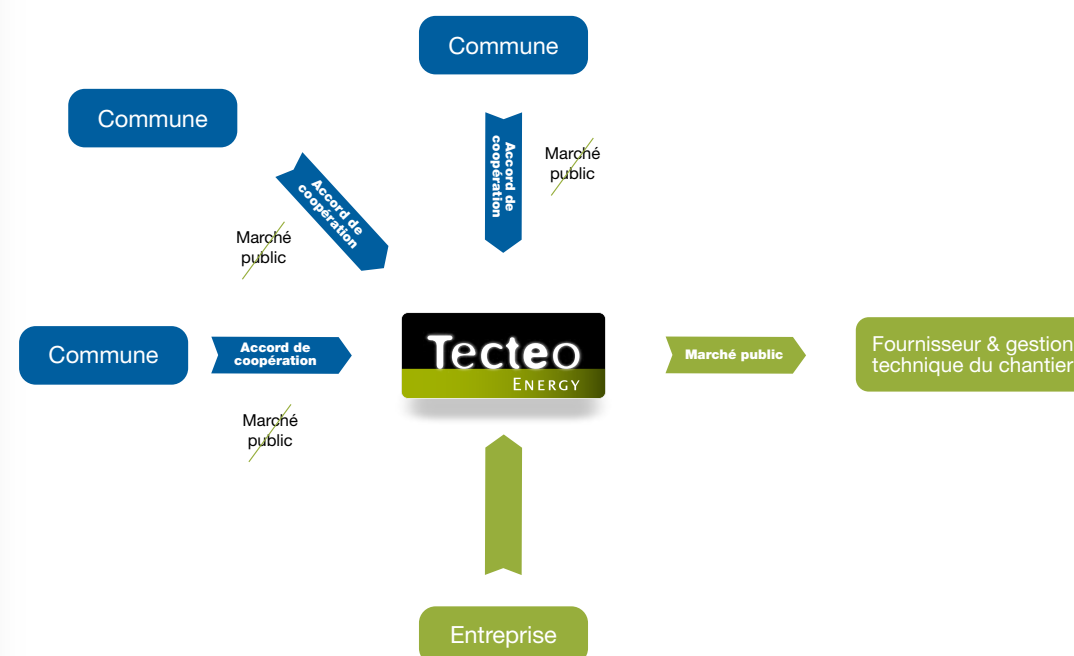
Aujourd'hui, plus de 7 communes ont déjà fait le choix de travailler avec TECTEO Energy en équipant, au total, 22 bâtiments d'installations photovoltaïques. TECTEO Energy entend bien continuer son développement et accroître sa marge de progression. Cette édition 2012 aura été pour toute l'équipe l'occasion de faire de belles rencontres, d'entamer le dialogue avec toutes les parties prenantes et de couronner ces deux journées par la perspective de nombreux partenariats.

Plus d'infos ?

Pour l'éolien,
Luc Warichet, Ingénieur de projets sur les énergies renouvelables
luc.warichet@energy.tecteo.be

Pour le photovoltaïque,
Sophie de Marchin, Ingénieur de projets sur les énergies renouvelables
sophie.demarchin@energy.tecteo.be

Pour toute autre question...
info@energy.tecteo.be



TECTEO Energy offre à chaque Commune la possibilité de collaborer avec l'Intercommunale tant dans le secteur éolien que photovoltaïque.

TECTEO Energy met ses ressources techniques, humaines et logistiques à disposition et globalise, au travers d'une procédure de marché public, les achats et le placement du matériel technique destiné à l'unité de production.

TECTEO passe par des procédures de marchés publics pour acquérir le matériel dont elle a besoin.

Transformation profonde de la station d'épuration des eaux résiduaires urbaines à Herve



Confrontée à l'obligation européenne de traiter l'azote et le phosphore dans les stations d'épuration assurant l'épuration des eaux usées des agglomérations de plus de 10.000 EH, l'A.I.D.E. doit transformer profondément la station d'épuration de Herve après 25 ans de bons et loyaux services.

A gauche : Nouvelle station d'épuration - vue générale

Ci-dessous, de haut en bas :

- Station d'épuration existante à Herve
- Après démolition des anciennes installations
- Construction de la nouvelle station d'épuration entre la rue d'Elvaux et la station d'épuration existante



L'actuelle station d'épuration de Herve a été mise en service en 1986 et conçue pour traiter les eaux usées d'une population équivalente à 18.000 habitants. Elle est située rue d'Elvaux à Herve au pied du viaduc autoroutier.

Le bassin technique de la station d'épuration de Herve couvre les entités de Herve et de Battice dont, notamment, le zoning industriel important qui s'y est développé.

Les eaux épurées par la station d'épuration de Herve sont rejetées dans le ruisseau Le Hack, affluent de la Magne, elle-même affluent de la Vesdre à Trooz.

Avant la construction de la station, ces eaux usées étaient une cause de pollution très importante de la Magne transformée en égout à ciel ouvert et dont les nuisances incommodaient fortement les riverains des communes de Herve, Soumagne, Fléron, Oline et Trooz.

La station d'épuration actuelle de Herve fonctionne sur base d'une épuration par boues activées à moyenne charge avec digestion anaérobie des boues. Un pré-traitement est réalisé avec notamment une microfiltration des eaux brutes produisant des boues primaires. Les boues primaires et secondaires sont épaissies sur des flottateurs puis envoyées dans des digesteurs. La digestion des boues permet la production de biogaz qui alimente des chaudières pour maintenir à température les digesteurs et chauffer le bâtiment.

En 1998, un centre de traitement des matières de vidange de fosses septiques a été construit sur le site de la station d'épuration, pour une capacité de réception de 20 m³ de gadoues par jour.

Les problèmes de surcharge et les nouvelles normes européennes

Depuis sa mise en service, la station d'épuration de Herve a reçu et traité des eaux brutes dont la fraction industrielle

est importante et extrêmement variable, essentiellement en raison de l'activité des entreprises situées dans son bassin versant.

Pour faire face à cette surcharge chronique, le fonctionnement des installations est maintenu à plein régime ce qui pose à l'évidence de nombreux problèmes : forte consommation énergétique, usure mécanique des équipements, nuisances sonores et olfactives pour les riverains et le personnel exploitant.

A cette surcharge, viennent s'imposer les obligations de la directive européenne 91/271 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Les stations d'épuration collective faisant partie des agglomérations d'une taille supérieure à 10.000 E.H. doivent désormais être équipées d'ouvrages de traitement assurant le respect des nouvelles normes de rejet en azote et en phosphore.

La station d'épuration de Herve est, conceptuellement, un ouvrage complexe dont le procédé épuratoire s'avère, eu égard à la charge actuelle et aux nouvelles normes de rejet, peu évolutif et peu flexible. Une transformation profonde des installations et du processus de traitement s'avère donc indispensable.

Mise à niveau de la station d'épuration de Herve

Pour envisager une mise à niveau de la station d'épuration de Herve, une étude de caractérisation des eaux usées entrant dans les installations actuelles a permis de fixer la nouvelle capacité de traitement à 36.500 équivalent-habitants, soit plus du double de la capacité en place.

L'idée de conserver et de réhabiliter les ouvrages et le bâtiment existants a dû être rapidement écartée pour diverses raisons techniques et économiques.

Pour accueillir les nouvelles installations, le projet prévoit d'implanter la nouvelle station d'épuration sur la parcelle joux-

tant la station d'épuration existante, le long de la rue d'Elvaux.

Cette implantation permet de conserver les collecteurs d'amenée et de rejet des eaux, de maintenir le centre de réception des matières de vidange de fosses septiques et sa voirie d'accès et surtout, de ne pas perturber le fonctionnement des installations existantes, garantissant ainsi l'épuration des eaux durant toute la durée des travaux.

Une fois la nouvelle station d'épuration mise en service, les anciennes installations seront démolies et le terrain sur lequel se trouve l'actuelle station d'épuration sera réhabilité en prairie.

Sur base d'un projet dressé par l'AIDE, l'entreprise de mise à niveau de la station d'épuration de Herve a fait l'objet d'un appel d'offres général au niveau européen suivi d'une procédure négociée avec tous les soumissionnaires en raison de l'irrégularité technique des offres remises dans le cadre de l'appel d'offres.

Elle a été adjugée à la Société Du-chêne de Strée pour un montant de

6.193.036,18 € H.T.V.A., somme entièrement prise en charge par la SPGE.

La demande de permis unique a été introduite le 3 juin 2010 auprès de la DGO3 du SPW et, dans ce cadre, une étude d'incidences a été réalisée. Le permis unique a été délivré le 16 janvier 2012. Les travaux de construction ont débuté le 16 mars 2012 en vue d'une mise en service au mois de septembre 2013.

Les nouvelles installations

La nouvelle station d'épuration de Herve fonctionne selon le procédé par boues activées à faible charge. L'élimination du carbone et de l'azote est réalisée dans un système à alternance des phases aérobie et anoxique.

L'élimination du phosphore se réalise essentiellement par voie biologique et par co-précipitation pour le surplus.

Grâce au relief du site d'implantation, l'écoulement des eaux le long de la filière

de traitement s'effectue gravitairement, sans installations de pompage souvent onéreuses.

Le traitement primaire

Dégrillage

Les eaux brutes s'écoulent tout d'abord au travers un dégrilleur droit entièrement automatique dont la grille, constituée de barreaux, permet de retenir les objets ou débris grossiers (morceaux de bois, plastiques, filasses, etc.) véhiculés par les eaux usées.

Les déchets arrêtés par la grille sont relevés, lavés et compactés par un convoyeur jusqu'au sol puis ensachés afin d'éviter les odeurs. Ils sont ensuite chargés dans une benne avant d'être évacués en décharge.

Contrôle et mesure du débit

Une mesure continue du débit entrant est effectuée dans un chenal, une vanne motorisée asservie à cette mesure règle le débit admissible sur les installations.

Un échantillonneur automatique permettant d'assurer le prélèvement d'échantillons à des fins d'analyses, est installé à proximité du canal de mesure de débit.

Dessablage et le déshuilage

Depuis le centre de réception des matières de vidange de fosses septiques, ces matières sont pompées, injectées et mélangées aux eaux usées juste en amont de l'ouvrage de dessablage et de déshuilage.

L'ouvrage de dessablage et de déshuilage est de forme cylindro-conique, il permet de récupérer les huiles, les sables et les graviers présents dans les eaux usées : les matières minérales, plus lourdes que l'eau, sont piégées par décantation, les huiles et graisses, plus légères que l'eau, se retrouvent à la surface des eaux.

Les flottants sont racleés en surface et envoyés dans une chambre de stockage. Les sables sont relevés depuis le fond de l'ouvrage par un air-lift et envoyés dans un classificateur à sables qui les déverse dans une benne.

Le traitement secondaire : l'épuration biologique

Les eaux usées prétraitées sortant du dessableur sont réparties vers deux lignes de traitement biologique.

Chaque ligne de traitement comprend :

- un bassin d'anoxie sur le retour des boues décantées, ce bassin permet d'améliorer le rendement de la déphosphatation biologique par élimination des nitrates contenus dans ces boues ;
- un bassin anaérobie dont l'objectif est de stresser les bactéries en les maintenant pendant un temps déterminé sans oxygène ni nitrate ce qui permet également d'améliorer in fine la capture du phosphore dans les boues ;



Au dessus : Avant, pendant et après travaux.
Ci-contre : Nouvelle station d'épuration - bâtiments

- un bassin d'aération constitué d'un chenal circulaire, circonscrit au clarificateur, dans lequel les phases aérées et anoxiques sont réalisées en alternance. La phase aérée participe à la nitrification biologique et à la dégradation de la pollution carbonée. La phase anoxique (non aérée) permet la dénitrification biologique. L'aération est réalisée par des diffuseurs à fines bulles d'air surpressé (tubulaires à membrane) placés en fond de bassin ;
- un ouvrage de dégazage assurant l'élimination des micro-bulles d'air contenues dans la liqueur mixte et susceptibles de causer la remontée des matières en suspension dans le clarificateur.
- un clarificateur circulaire équipé d'un pont racleur radial, avec lame de déversement et système de récupération des flottants assure la décantation de la liqueur mixte et l'accumulation de boues en fond de bassin.

Les eaux en sortie sont contrôlées dans un chenal à ciel ouvert avant d'être évacuées dans le ruisseau Le Hack.

Le traitement des boues

L'épuration des eaux produit des boues biologiques qu'il faut régulièrement purger des bassins biologiques afin de maintenir dans ceux-ci une concentration constante en biomasse compatible avec le traitement biologique et la clarification des eaux.

Les boues en excès sont pompées à partir du fond des clarificateurs et envoyées vers les installations de traitement des boues où elles sont déshydratées sur un filtre à bandes presseuses de façon à réduire le coût de leur transport mais également pour leur conférer une siccité (teneur en matières sèches) compatibles avec leur destination finale.

Les boues seront très probablement dirigées vers la filière de valorisation agricole comme c'est le cas actuellement.

Les bâtiments

Deux bâtiments sont prévus. Le bâtiment principal comprend notamment dans un premier volume, la salle d'exploitation, les locaux électriques, le local des surpresseurs et de production d'eau de service

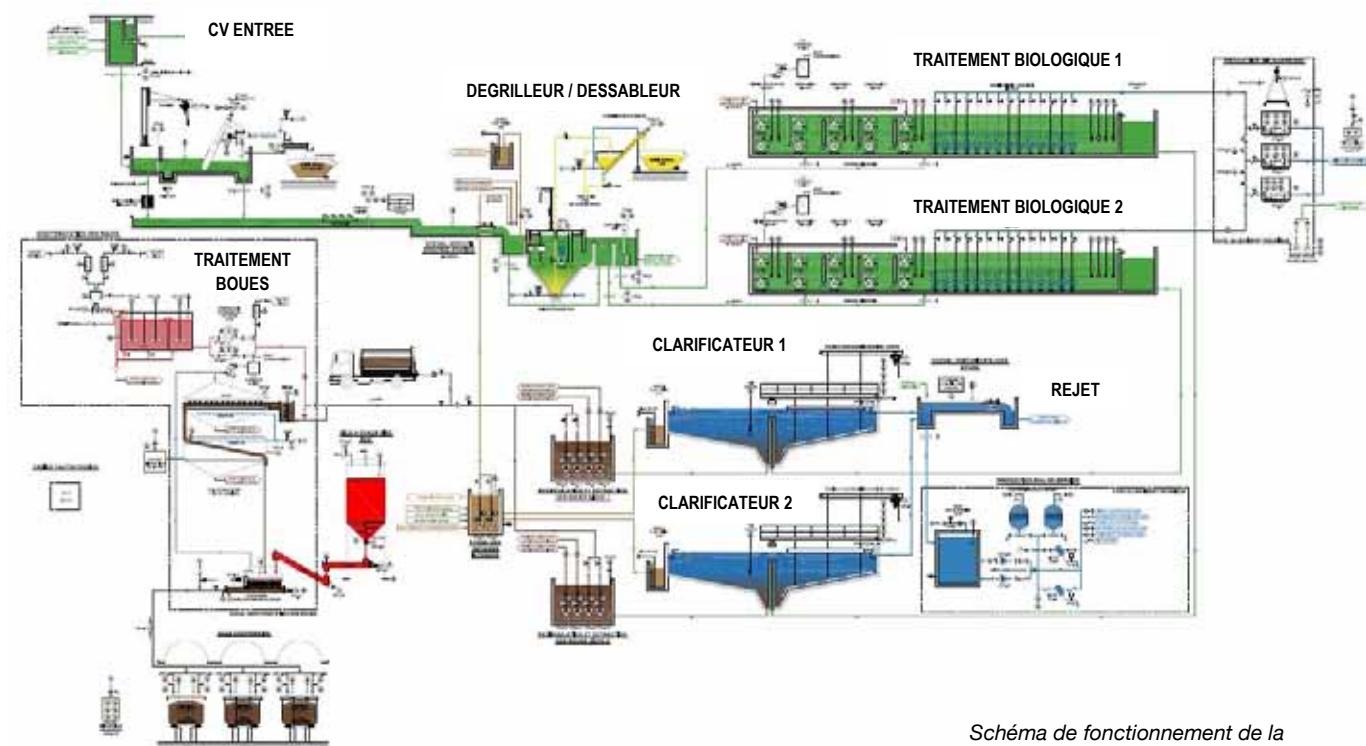


Schéma de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration (36.500 E.H.)

ment le site bien qu'il soit situé en fond de vallée. Le site est bordé directement au sud par deux infrastructures publiques importantes : l'autoroute E40/E42 et la ligne TGV Liège-Aachen.

Le gabarit de la future station d'épuration est similaire au gabarit de l'ancienne station d'épuration. Le relief du sol ne subit pas de modification sensible.

Les matériaux de façade des bâtiments sont classiques et constitués de briques de parement de teintes gris foncé et gris clair avec bandeau supérieur revêtu de bois de cèdre.

Des plantations sont disposées sur le pourtour des nouvelles installations. Le choix des plantations tient compte de la facilité d'entretien et de l'accessibilité aux ouvrages. Toutes les surfaces non bâties sont engazonnées.

Des haies sont placées en périphérie du terrain et évoquent les bocages de la région de Herve tout en intégrant mieux le site dans le paysage. Elles sont constituées d'une alternance d'espèces indigènes (aubépine, prunier, sureau, ...). Quelques pommiers et poiriers haute-tige agrémenteront également le site.

Exploitation

La station d'épuration de Herve sera entièrement automatisée et sera surveillée en permanence par un système informatique, faisant parvenir informations et alarmes vers le dispatching central de l'A.I.D.E. via réseau commuté.

Après la période probatoire où la station d'épuration est exploitée par l'entrepreneur, l'A.I.D.E. reprendra l'ouvrage en exploitation.

? Concours Flash Inter

Flash Inter vous propose de participer à son concours afin de remporter un bon d'achat d'une valeur de 25 euros à valoir dans une librairie multimédia. Pour gagner, il vous suffit de répondre aux 5 questions posées ci-dessous en rapport avec des articles de ce numéro, de répondre au mieux à la question subsidiaire et enfin, de nous renvoyer le tout dans les délais impartis. Bonne lecture et bonne chance à tous.

1. A quelle date la Ville de Liège a-t-elle été retenue pour participer au projet européen ENGAGE ?
2. Quel est le thème choisi pour porter le projet Liège Expo 2017 ?
3. En quelle année a été créé TECTEO Energy ?
4. Combien de visiteurs se sont rendus au siège social de la CILE à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau ?
5. Quel est le nouveau nom de l'Intercommunale du Centre funéraire de Liège ?

Question subsidiaire : En comptant la couverture, combien de photos illustreront l'ensemble des pages du numéro 178 du Flash Inter ?

Nous attendons vos réponses soit par courrier (Concours Flash Inter, APRIL, Rue Louvrex, 109 à 4000 Liège), soit par e-mail (info@april.be) pour le 7 mai 2012 au plus tard. Le ou la gagnant(e) sera prévenu(e) personnellement et sera invité(e) à venir retirer son prix au siège social de l'APRIL.

Félicitations à Dominique Druez qui a remporté le concours du Flash Inter 176 en répondant correctement à toutes les questions et en proposant la réponse la plus proche de la réalité pour la question subsidiaire. ■



Plein feu sur la visite du siège social de la CILE à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau

Gros succès de foule lors l'ouverture des portes du siège social de la CILE à l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau. Plus de 1.500 visiteurs s'y sont rendus, la moitié en plus que lors de la dernière édition dans ses murs en 2008

Consciente des enjeux dont l'eau peut faire l'objet à travers la planète, l'Organisation des Nations unies a décrété depuis 1993 que chaque année, le 22 mars, serait consacré à la Journée Mondiale de l'Eau.

Depuis lors, bon nombre de sociétés de production et de distribution d'eau à travers le monde ont à cœur de faire découvrir quelques facettes de leurs métiers au travers de portes ouvertes, expositions ou autres manifestations à destination du public.

Il s'agit d'une belle occasion de faire découvrir au profane tout ce qui est mise en œuvre, en amont de ce geste banalisé, de voir couler l'eau lorsque l'on ouvre le robinet.

Photo 1 : Un des quatre comédiens qui ont égayé les nombreux visiteurs.

Photo 2 : Laurent KERFS explicite les techniques et moyens mis en œuvre pour s'assurer de la qualité de l'eau de distribution.

Photo 3 : Philippe PLUMIER participe à la découverte d'un mini réseau de distribution.



La CILE n'est pas en reste

C'est devenu une (bonne) habitude, la CILE, doyenne des intercommunales liégeoises a participé, pour la 17^{ième} année consécutive, à la Journée Mondiale de l'Eau.

Ce dimanche 25 mars, le siège social s'est paré de ses plus beaux atours pour recevoir les visiteurs désireux d'en savoir davantage sur ce "fluide de vie" amené à domicile.

A la découverte des métiers de l'eau

Une opportunité exceptionnelle était offerte à nos clients/consommateurs de découvrir les métiers de la production et de distribution d'eau au travers de différents ateliers.

En toile de fond, l'intérêt pour le visiteur était de bien comprendre ce qui impacte le prix de l'eau.

Au programme, découverte :

- de son laboratoire accrédité ISO 17025. Une manière concrète de voir et se faire expliquer le matériel sophis-

tiqué à la pointe de la technologie indispensable pour analyser et vérifier la potabilité de l'eau de distribution ;

- des importants investissements en matière de sécurisation d'approvisionnement, ou comment garantir une alimentation par une autre provenance lors de rupture de canalisation ou lorsque l'eau est déclarée impropre à la consommation, mais également de donner toute la lumière, sur un volet peut-être plus méconnu du public, à savoir le cadastre patrimonial de la CILE ;
- du dispatching de télégestion qui permet de gérer à distance et surveiller les 250 sites implantés sur le réseau, piloter les ouvrages, ouvrir ou fermer des vannes, détecter les avaries, quantifier les volumes nécessaires, etc ;
- de la cellule de la cartographie digitalisée, ou comment s'y retrouver en sous-sol dans le dédale des rues de chaque entité desservie lorsque l'on doit partager la voirie avec d'autres concessionnaires et que le réseau totalise 3.500 km de conduites de diamètres variables ;
- de la Cellule Plomb, chargée de veiller à la suppression de tout contact entre l'eau de distribution et les canalisations résiduelles en plomb ;
- de la cellule de gestion clientèle où certains visiteurs ont pu consulter leur compte courant, éditer un duplicata de

facture voire obtenir une explication sur leur facture ;

- d'un mini réseau didactique. Une rare opportunité de prendre la réelle mesure de ses différents éléments constitutifs. En effet, le réseau de la CILE n'est que peu souvent visible à l'oeil du profane. Le château d'eau est quasiment le seul maillon émergent de "l'iceberg". Ce mini réseau didactique constitué de conduites mais également de vannes et autres pièces de fontainerie a permis aux nombreux intéressés de visualiser le matériel logé sous voirie ;
- de ses bonbonnes de 10 litres d'eau de source. Ce nouveau produit, dont le contenant correspond aux besoins alimentaires d'une famille de quatre personnes pour une journée, est susceptible d'être distribué aux personnes qui subissent une interruption prolongée de fourniture.

Une visite particulière

Jean-Géry GODEAUX, le Président du Conseil d'Administration a eu le plaisir d'accueillir une famille au parcours atypique, à savoir celui de notre collègue Ronald KELCHTERMANS et de son père, Ronald RONDEAU.

En 1967, monsieur RONDEAU para commando canadien en mission en Europe, a connu une idylle amoureuse d'un an et demi, avec la maman de Ronald.

Si "notre Ronald" connaissait l'existence de son papa d'outre Atlantique, il n'avait jamais été en contact avec lui avant une rencontre sur Facebook en avril 2011.

En août 2011, 43 ans plus tard, Ronald, accompagné de sa fille, rencontre son père biologique, à l'aéroport Pierre-Eliote TRUDEAU de Montréal.

Depuis début mars son père a fait le trajet dans l'autre sens et tenait à profiter de son séjour pour visiter la société qui emploie son fils.

On reconnaît MM Jacques HELEVEN et Michel FRANCUS, membres du CA accompagné de Michaël MOREAU.



Monsieur Jean-Géry GODEAUX, Président du CA, offre un cadeau au père « canadien » de notre collègue Ronald KELCHTERMANS.



Fabien MEULENBERG vulgarise le système de facturation.



Monsieur Christophe KERSTEENS, membre du CA, accompagné de Sabine MAFFESSONI, Anita ALEOTTI et Angelo PARELLO.

Une entrevue marquée par le sceau de la convivialité au cours de laquelle le Président GODEAUX a tenu à offrir quelques souvenirs à ces habitants du pays qui regorge les plus importantes réserves en eaux douces du globe.

La fête à l'eau

Au-delà de l'aspect technique et de la mise en valeur du savoir-faire des agents de la CILE, la Direction générale avait voulu conférer un aspect festif à la manifestation.

C'est ainsi, que quatre comédiens professionnels ont réalisé des animations autour de la ressource. Un caractère ludique qui a été particulièrement apprécié.

Comme à l'accoutumée pour ce type de portes ouvertes, le verre de l'amitié, mais également des cadeaux divers : bics "sorcières", sacs et autres gadgets ont été offerts aux très nombreux participants.

Photo 1 : Marc GOFFIN dispense des explications sur le prix de l'eau, on reconnaît également Fabrice GABRIEL.

Photo 2 : Jean-Luc HENRY lors « d'une répétition à blanc » sur les explications de l'important cadastre patrimonial de la CILE



Préférons les pesticides naturels pour nos jardins !



L'hiver se termine, place aux premiers rayons de soleil qui font renaître nos jardins. Et place également aux premiers travaux de jardinage.

C'est bien beau tout ça, mais c'est aussi le retour des insectes tant redoutés qui malmènent nos plantes ! Pensons à utiliser des pesticides naturels à la place de pesticides chimiques afin de préserver notre environnement et notre santé.

Les pesticides chimiques (insecticides, fongicides et herbicides) sont dangereux pour votre santé et pour l'environnement.

- **Au niveau des eaux :** ils peuvent polluer les eaux de surface et les eaux souterraines (surtout avec les herbicides chimiques), entraînant une intoxication des organismes aquatiques et, en fin de compte, un risque de contamination de l'eau du robinet.
- **Au niveau du sol :** ils détruisent les microorganismes indispensables à la fertilité du sol.

- **Au niveau de la faune :** ils sont toxiques pour les insectes, les acariens... qui sont eux très utiles au jardin.

Et les emballages de ces pesticides le sont tout autant. Il est donc impératif que vous ne les jetiez pas à la poubelle. Et surtout que vous ne vidiez jamais leur contenu dans l'évier, les WC ou encore dans la rigole ! **Les recyparcs sont donc le seul endroit où vous débarrasser de ces déchets d'emballages** qu'ils soient vides ou pas, pour qu'ils soient traités et recyclés dans le respect de l'environnement.

Voici quelques astuces pour prendre soin de son jardin tout en puisant dans ses ressources naturelles afin d'éloigner

pucerons et autres nuisibles présents dans nos plantes et potagers :

- Lutte contre les limaces en plaçant des remparts d'une vingtaine de centimètres de large avec de la sciure ou des cendres de bois autour des zones à protéger. Attention, ces remparts sont à reconstruire après chaque pluie. Vous pouvez aussi, par exemple, placer des planches ou des tuiles sur le sol légèrement soulevées par un caillou, visitez le

piège chaque jour pour vous débarrasser des nuisibles. Les épluchures de pamplemousse sont également un excellent piège à limaces.

- La lavande utilisée en infusion (100gr/litre d'eau) non diluée, en pulvérisation fera un excellent insecticide contre les pucerons, mais aussi contre de nombreux autres insectes.
- Enfin, les coccinelles, les batraciens et les hérissons sont de parfaits substituts aux pesticides chimiques, protégez donc leurs sites d'hivernation. Afin de garder ces prédateurs dans votre jardin, vous pouvez : installer, un tas de bois pour les hérissons, ne retirez pas les feuilles mortes avant fin mars pour les coccinelles et aménagez un monticule pierres pour les crapauds.

Retrouvez d'autres conseils dans la brochure "Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution...", disponible sur simple demande au 04 240 74 74 ou sur www.intradel.be.



AIVE
Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement
063 23 18 11 www.aive.be info@aive.be



BEP
Bureau Economique de la Province de Namur
081 71 82 11 www.bep-environnement.be



HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale
065 87 90 90 www.hygea.be hygea@hygea.be



IBW
Intercommunale du Brabant wallon
067 21 71 11 www.ibw.be



ICDI
Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices de la région de Charleroi
071 60 04 99 www.icdi.be



INTRADEL
Intercommunale de traitement des déchets en région liégeoise
04 240 74 74 www.intradel.be



IPALLE
Intercommunale de gestion de l'environnement
069 84 59 88 www.ipalle.be

N'hésitez pas à contacter votre intercommunale pour connaître les adresses et heures d'ouverture de votre parc à conteneurs.

Moins de Pesticides
Moins de Déchets spéciaux
et moins de Pollution ...

C'est tout **Bénéfice** pour la santé
et l'environnement !



Une action de prévention menée par votre intercommunale de gestion de déchets avec le soutien de la Région wallonne
Un merci particulier à Adalia pour son active collaboration • www.adalia.be
Editeur responsable : G. DELBAR, Président, Copidec • Illustration et mise en page : Anais CHARLIER • www.lesgribouillisdanais.be



Les recyparcs : avec vous depuis 20 ans !

2012 est l'année du vingtième anniversaire des recyparcs. Cet anniversaire sera célébré le samedi 12 mai dans tous les recyparcs de la zone Intradel, mais également sur tous les recyparcs de Wallonie.

Avec un taux de recyclage-valorisation de 84 % atteint par Intradel en 2011, réduisant ainsi la mise en centre d'enfouissement technique à un taux de 16%, les résultats chiffrés relatifs à la production et au traitement des déchets ménagers sont encourageants.

Ces résultats ont pu être atteints notamment grâce à l'ensemble des services offerts par l'intercommunale au travers des collectes sélectives en porte-à-

porte, du réseau de bulles à verre et des recyparcs.

Le réseau des 48 recyparcs (avec plus d'1.966.000 visiteurs en 2011) est sans conteste l'outil qui rencontre le plus vif succès auprès de la population et qui permet d'atteindre ce taux de recyclage.

Les recyparcs ainsi que les 160 préposés qui y travaillent méritent donc bien qu'on les mette à l'honneur !

C'est pourquoi la journée du samedi 12 mai prochain leur sera dédiée sur la zone Intradel mais également dans toute la Wallonie.

En deux décennies, les recyparcs sont devenus l'outil de collecte numéro un d'Intradel

Le premier recyparc fût créé en 1992 à Ivoz-Ramet sur la commune de Flémalle. Ce nouvel outil de collecte connu très rapidement un énorme succès. En 20 ans, les recyparcs ont évolués au gré des nouvelles filières de recyclage offrant progressivement des débouchés supplémentaires pour nos déchets : de 14 frac-

tions collectées en 1992, nous sommes passés à 29 fractions en 2011.

Durant toutes ces années, les recyparcs ont vu leurs infrastructures modernisées notamment en matières d'aménagement de nouvelles dalles de stockages, d'amélioration des modalités de stockage des huiles moteurs, des huiles végétales, des emballages des petits déchets toxiques vides et en matière de sécurité.

L'ensemble de ces dispositions visant l'amélioration continue des performances des recyparcs nous a permis d'obtenir la certification EMAS en avril 2008. Aujourd'hui, le recyparc est l'outil de collecte n°1 d'Intradel tant en terme quantitatif qu'en termes qualitatif et économique. En effet, avec 239 231 tonnes de déchets collectés en 2011 sur un total de 516 900, les recyparcs drainent 46% de l'ensemble des déchets collectés par Intradel, c'est dire toute l'importance de cet outil.

Le rôle du préposé est capital au bon fonctionnement des recyparcs

Cette journée anniversaire est l'occasion pour Intradel de rappeler le rôle important du préposé pour assurer le bon fonctionnement de ces outils de collecte essentiels que sont les recyparcs, mais aussi d'attirer l'attention des usagers sur les difficultés inhérentes à cette profession...

Le préposé

Il doit accueillir chaque visiteur et le guider pour évacuer ses déchets triés dans les différents conteneurs appropriés. Sa tâche est de veiller notamment au respect des consignes d'utilisation sans quoi la qualité du recyclage ne pourrait être atteinte.

Tout en respectant les règles évidentes de savoir-vivre telles que la politesse et la courtoisie, il peut également être



amené à devoir faire preuve de fermeté lorsqu'il constate des agissements non-conformes aux règles d'exploitation du recyparc.

Le fonctionnement d'un recyparc engendre parfois, comme tout site d'exploitation, des problèmes de gestion comme par exemple la saturation de certains conteneurs. Dans pareil cas, le préposé qui n'est pas responsable de cette situation, est dans l'obligation de refuser tout apport supplémentaire tant que le conteneur n'a pas été remplacé, ce qui, malheureusement, a parfois du mal à être accepté par certaines personnes qui s'en prennent à ce dernier, ce que nous ne pouvons tolérer.

Nous sommes néanmoins conscients que les usagers des recyparcs souhaitent bénéficier d'un service de qualité et pouvoir déposer leurs objets triés. C'est pourquoi, afin de rendre cet endroit plus efficace et plus convivial, nous mettons tout en œuvre pour améliorer sans cesse le tri et les délais d'évacuation des conteneurs.

Le préposé se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations en termes de tri, recyclage, prévention, éco-consommation ou encore de compostage à domicile.

Merci pour votre participation au tri !



La collecte des vélos



Vous avez des vélos en bon état, mais vous ne les utilisez plus ? Cette année encore, en collaboration avec la COPIDEC (Conférence permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets) et pour la 6ème année consécutive, Intradel vous convie à apporter, dans l'un de ses 48 recyparcs, les vélos dont vous n'avez plus l'utilité.

Tous les types de vélos (VTT, vélos de course, vélo de ville,...), ainsi que toutes les tailles, seront acceptés afin qu'ils puissent profiter au plus grand nombre. En effet, les vélos collectés seront redistribués au sein de plusieurs CPAS des communes affiliées à Intradel et d'ASBL actives notamment dans la promotion de la mobilité ou la réparation de vélos dans le cadre d'une activité de réinsertion par le travail. Grâce à cette action, Intradel tient à promouvoir le concept du réemploi en offrant une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus l'utilité.

Le samedi 28 avril, apportez vos vieux vélos dans l'un de nos recyparcs, ils y trouveront une seconde vie !



En bref

- La collecte aura lieu dans tous les recyparcs de Wallonie à l'initiative de la COPIDEC qui regroupe l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets.
- La liste des recyparcs d'Intradel est disponible à l'adresse suivante : <http://www.intradel.be>
- Les heures d'ouverture : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h00.
- Lors de l'édition 2011, 1191 vélos ont été récoltés sur la Province de Liège et 3940 vélos en Wallonie.

Vous avez d'autres objets en bon état qui pourraient encore servir ?

Consultez le "Guide du réemploi". Ce guide est un répertoire contenant des adresses utiles destinées aux citoyens désireux de se défaire, d'échanger, de vendre, de louer ou d'acheter un objet qui pourrait encore servir.



Le guide du réemploi est disponible sur simple appel au 04/240.74.74 ou sur www.intradel.be

Nouvelle collecte d'encombrants sur la ville de Liège : un service supplémentaire compris dans la taxe urbaine

Grâce à la Ressourcerie du Pays de Liège, l'échevinat de la propreté publique de la ville de Liège offre aux liégeois une nouvelle solution pour se débarrasser de leurs encombrants de manière plus respectueuse de l'environnement.



Ressourcerie du Pays de Liège

Dès le 2 mai prochain, en plus de la collecte mensuelle en porte-à-porte, des recyparcs classiques et du recyparc mobile, la Ressourcerie du Pays de Liège collectera gratuitement et sur simple appel téléphonique vos vieux meubles et autres encombrants.

La Ressourcerie du Pays de Liège est un service gratuit qui vise principalement à assurer la réutilisation et le recyclage des encombrants. Sur simple appel, la Ressourcerie vous reprend une large gamme de matières et objets tout en favorisant l'insertion socioprofessionnelle et la formation de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

La Ressourcerie du Pays de Liège devrait permettre la réutilisation d'un grand nombre d'encombrants qui seront destinés à la revente via les C.P.A.S. partenaires et les magasins de seconde main. Le reste fera l'objet d'un tri sélectif afin de permettre le recyclage des différentes matières telles que le bois, les métaux, les déchets d'équipements électriques et électroniques... Les encombrants non recyclables seront valorisés en énergie électrique au sein de l'usine Uvéla située à Herstal.



Comment faire pour profiter de ce service gratuit ?

Il vous suffit d'appeler le 04/220 20 00, de prendre rendez-vous avec l'équipe de collecte et de placer vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble le jour convenu.

Que puis-je déposer à la collecte ?

- Mobilier, objets de décoration, vaisselle, tissus d'ameublement
- Livres, jouets, vélos et autres objets de loisirs-, portes, bois, métal, plastique, marbres sont également repris.

En bon ou mauvais état, tout est repris !

Envie d'en savoir plus ?

Participez aux réunions d'information :

- Lundi 7 mai à 19h30, au foyer culturel de Chênée, rue de l'église 1-3 à 4032 Chênée
- Mercredi 23 mai à 19h30, au club des retraités de Rocourt, chemin du Bois à 4000 Liège
- Mercredi 30 mai à 19h30, au Club des retraités de Cointe, chaussée chant des oiseaux, 2 à 4000 Liège
- Mardi 5 juin au Créahm à 19h30, Mad Café (près du Kiosque), Parc d'Avroy à 4000 Liège
- Jeudi 7 juin à 19h30, au Club des retraités de Jupille, rue des Pocheteux, 147 à 4020 Liège
- Mardi 12 juin à 19h30, au Club des retraités de Saint-Léonard, Parc du potay à 4000 Liège

Plus d'informations sur www.liege.be/propreté

Mon Cœur entre Parenthèses, première association de patients insuffisants cardiaques en Belgique

En Belgique, on estime que 200.000 personnes sont atteintes d'insuffisance cardiaque. 15.000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, ce qui équivaut à une quarantaine de cas par jour.

L'insuffisance cardiaque est quatre fois plus fréquente que le nombre de nouveaux cas de cancer du sein, de l'utérus ou du colon réunis. L'espérance de vie des malades est considérablement réduite, ce qui lui vaut le surnom de «cancer de la cardiologie». C'est pourquoi, le CHR de la Citadelle, et plus particulièrement, le Centre de l'Insuffisance Cardiaque, représenté par le Dr Pierre Troisfontaines et Madame Laurence Gréday, en collaboration avec l'ASBL Atout Cœur, ont créé la première Association pour les patients insuffisants cardiaques en Belgique.

L'insuffisance cardiaque est une maladie grave, chronique et évolutive provoquée par l'incapacité du cœur à assurer sa fonction de pompe. Le cœur n'est alors plus apte à faire circuler de façon optimale le sang dans l'organisme provoquant des signes et des symptômes

qui invalident le patient. Les origines de l'insuffisance cardiaque sont la maladie coronarienne et l'hypertension artérielle. Citons également les origines valvulaires, virale, toxique,... Une mauvaise hygiène de vie (facteurs de risque cardio-vasculaire non contrôlés tels que le tabac, le diabète, l'hypertension artérielle, la sédentarité, le cholestérol,...) a également une influence néfaste sur le bon fonctionnement du cœur.

Attention, au début, l'insuffisance cardiaque peut passer inaperçue ! Les symptômes peuvent n'apparaître qu'après plusieurs années d'évolution de la maladie. Voici plusieurs symptômes qui peuvent survenir en même temps ou séparément :

- Essoufflement/difficultés respiratoires à l'effort et au repos ;
- Gonflement des pieds et des chevilles provoqué par l'accumulation de liquide dans les tissus ;
- Fatigue constante, asthénie ;
- Prise de poids (liée à l'accumulation de liquide dans les tissus) ;
- Gonflement abdominal et douleurs abdominales ;
- Position couchée mal supportée à savoir orthopnée ;
- Faiblesse musculaire ;
- Vertiges ;
- Accélération des battements cardiaques, battements irréguliers, palpitations ;

- Diminution de l'appétit.

L'insuffisance cardiaque affecte le patient au niveau physiologique, mais également au niveau psychologique, familial, social, et affectif bouleversant son quotidien. La création de l'Association pour les patients insuffisants cardiaques permettra ainsi, une meilleure visibilité de la maladie et informera ses membres. Son principal objectif sera de maintenir et améliorer la qualité de vie du patient et de ses proches. Dans les années à venir, le nombre d'insuffisants cardiaques est appelé à s'accroître.

Réunissons-nous pour agir ensemble !

Mon Cœur entre parenthèses

Siège provisoire :
Centre de l'Insuffisance Cardiaque
CHR de la Citadelle - Bd du 12è de Ligne, 1 - 4000 Liège
+32(0)4/225.67.09 ou
moncoeurentreparenthese@gmail.com

Mon Cœur entre Parenthèses sur Twitter et sur Facebook



https://twitter.com/#!/Coeur_Epic



<http://www.facebook.com/pages/Mon-Coeur-Entre-Parentheses/145638305557640?sk=wall>



Action de sensibilisation aux maladies rénales

Le deuxième jeudi du mois de mars est consacré, depuis quelques années, à la Journée Mondiale du Rein («World Kidney Day»). En 2012, le thème général de cette journée était la transplantation rénale. Le nombre de personnes atteintes d'une maladie rénale augmentent de 5% chaque année depuis 2000...

La première cause d'insuffisance rénale, ce sont les maladies cardio-vasculaires et, entre autre, l'hypertension artérielle et le diabète de type 2 (anciennement dit diabète «gras»). Pourtant, les principales causes de ces maladies sont facilement décelables et contrôlables, il suffit, en effet, de vérifier les taux de sucre et de cholestérol, et la tension. Ces mesures simples permettent de définir le risque cardio-vasculaire, c'est pourquoi le service de Néphrologie du CHR a mis en place, depuis quelques années et dans le cadre de la Journée Mondiale du Rein, une journée de dépistage à l'attention du grand public.

La population n'est pas encore assez sensibilisée aux maladies rénales. Cependant, il est tout à fait possible d'en limiter les risques. En effet, une alimentation équilibrée (pauvre en graisse saturée et en sucres rapides) et une activité physique régulière permettent de fortement diminuer les risques cardio-vasculaires et donc le

risque d'insuffisance rénale chronique associé. Ajoutons encore que les effets néfastes du tabac sont nettement multipliés si on les associe à un diabète ou à du cholestérol ...

Fort du rôle d'hôpital public du CHR de la Citadelle, le service de Néphrologie du CHR de la Citadelle organisait, le 8 mars dernier, une action de sensibilisation grand public aux maladies rénales. Cette action prenait place dans la galerie du Cora, à Rocourt, afin de toucher un public le plus large possible. Des informations sur la greffe rénale et le don d'organes ont été mises à disposition du public qui a pu aussi rencontrer des professionnels de la santé, dont un médecin-néphrologue du CHR de la Citadelle. A cette occasion, quelque 200 personnes ont bénéficié d'un dépistage avec dosage du sucre, du cholestérol, mesure du poids et de la pression artérielle.



Portes ouvertes du Département infirmiers

Sur sa lancée des années antérieures, le Pôle Soins du CHR de la Citadelle a organisé, le jeudi 2 février 2012, la cinquième édition de sa journée portes ouvertes du département infirmier.

Le public ciblé par cette organisation était essentiellement étudiant. Une centaine d'étudiants infirmiers et sages femmes en fin de cursus scolaire a donc participé à ces portes ouvertes dont le but principal était de présenter le département infirmier de l'hôpital aux futurs professionnels de la santé qui sont autant des recrues potentielles. Les activités infirmières de tous les services (bloc opératoire, néonatalogie, pédiatrie, gériatrie, ...) ont été présentées, dans une bonne ambiance.

Au moins un infirmier qualifié était présent à chaque stand pour parler de son

métier, présenter le matériel et les nouvelles technologies utilisés et répondre aux questions du public. Le service du personnel était également de la partie pour donner des infos plus pratiques (salaire, carrière, type de contrat) sur le métier. Cet événement a suscité un bel élan au sein de l'hôpital, les infirmiers des différents services ont eu l'occasion de se rencontrer et de collaborer sur un projet hors du commun. On a pu observer beaucoup d'enthousiasme chez les agents impliqués et la belle dynamique qui s'installe au fil des ans a été reconduite.

Les organisateurs, assez satisfaits des retombées, fixent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la sixième édition des portes ouvertes du Département infirmier.



Après-midi festif pour les enfants du personnel et des médecins du CHR de la Citadelle sur le thème de la diversité

Ce samedi 18 février 2012, sur le site de l'hôpital, a eu lieu un après-midi festif pour les enfants du personnel et des médecins du CHR de la Citadelle.

L'après-midi, axé sur le thème de la diversité culturelle, a donné l'opportunité aux enfants de participer à différents ateliers et spectacles mis en place pour l'occasion (théâtre, danses orientales et latines, jeux du monde, conte indien et conte des mille et une nuits, djembé, tatouage au henné, magie,...). Plus de 400 enfants, âgés de 3 à 12 ans, ont



participé à cette action de sensibilisation accompagnés de leurs parents. Un parcours d'accessibilité de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées), ainsi qu'un stand de la cellule interculturelle du Service de la Jeunesse de la Ville de Liège complétaient le tableau. Un goûter-buffet du monde a permis aux plus jeunes de découvrir les saveurs de différents pays.

En tant qu'hôpital public, le CHR tend à véhiculer des valeurs de solidarité et de respect. Sa philosophie est de prendre en considération la diversité des patients, des visiteurs et du personnel, qu'ils soient étrangers, homosexuels, handicapés, jeunes ou plus âgés, pour que ces différences deviennent des richesses. En 2009, Madame Marie-Claire Lambert, Présidente du CHR de la Citadelle,

a signé la Charte de la Diversité dans l'Entreprise en Wallonie. La même année, suite à sa première campagne «Citadelle au pluriel : Et si nous respections nos différences ?», le prix «Secteur Public» du concours Diversité et Ressources humaines en Wallonie est venu récompenser l'engagement du CHR.

En 2011, une deuxième campagne de sensibilisation était orientée sur les problèmes liés au handicap «Citadelle au pluriel : Tous égaux dans nos différences». Cette troisième campagne intitulée « Citadelle au pluriel : fêtons nos différences » a donc sensibilisé les plus jeunes.



Le traitement de la douleur par les infirmières

par Begonia AGUILERA
Infirmière en Algologie
CHR de Huy

Dans les années 1990, le CHR de Huy, via le service des Anesthésistes - Réanimateurs, se porte acquéreur d'une vingtaine de pompes d'antalgie (atténuation de la douleur) intraveineuse (PCA : Patient Controlled Analgesia) et péridurale (PCEA : Patient Controlled Epidural Analgesia). Cette initiative s'inscrit dans la perspective d'une meilleure prise en charge de la douleur aiguë post opératoire, par exemple. Seuls les anesthésistes et quelques membres du service de réanimation chirurgicale manipulaient ces pompes.

Depuis l'année 2002, à la demande de ce même service, le CHR de Huy a ouvert la fonction d'infirmière en algologie (traitement de la douleur) dans un souci d'optimiser le suivi des patients porteurs d'une PCA ou d'une PCEA. La charge de travail des médecins anesthésistes ne leur permettant pas de quitter le bloc opératoire à des fins de gestion de problèmes mécaniques ou autres incidents inhérents aux pompes.

Chaque patient qui passe par le bloc opératoire de façon programmée est préalablement vu en consultation d'anesthésie. Le type d'anesthésie choisie selon la chirurgie pratiquée est alors expliqué ; Le système d'analgesie post opératoire le plus adéquat est proposé.

Des brochures explicatives de la méthode employée sont distribuées au

patient afin de renforcer l'explication de l'anesthésiste et lui permettre d'avoir un support explicatif qu'il pourra consulter calmement et de manière régulière si besoin.

L'emploi de la voie intraveineuse, de la péridurale, du cathéter de paroi ou du bloc nerveux sont autant de possibilités qui sont expliquées au patient lors de cette consultation.

En salle de réveil, le dispositif est mis en place. La pompe est branchée et les documents de surveillance complétés. L'utilisation de la pompe est expliquée au patient dès que celui-ci est apte à recevoir l'information.

Le rôle de l'infirmière au réveil du bloc opératoire est de veiller à soulager la douleur des patients dans un cadre

sécurisé. Tous sont connectés à des appareils de surveillance des paramètres biologiques : Tension Artérielle, Pulsations, Respiration et Saturation en Oxygène.

Dès le retour en chambre, le patient doit s'auto administrer les doses nécessaires jusqu'à l'obtention d'un seuil de douleur acceptable pour lui.

Les protocoles de gestion de l'antalgie en post opératoire sont directement dépendants du résultat de l'EVA (Echelle Visuelle Analogique), si celle-ci est supérieure à 3, un traitement est proposé tout en respectant la pyramide de l'OMS dans l'administration médicamenteuse pour diminuer la sensation douloureuse.

Le rôle de l'infirmière en algologie est multiple.

Auprès des patients, elle va...

- mettre en fonction les pompes dès le réveil du patient.
- compléter les documents qui l'accompagneront. Elles permettront aux collègues des étages de surveiller et de pallier à d'éventuels effets secondaires en suivant les protocoles.
- veiller à la bonne compréhension des explications qui lui ont été données.
- passer quotidiennement à son chevet afin de vérifier l'efficacité du traitement proposé, de l'adaptation du patient face au traitement et des éventuels changements à y amener avec l'aval de l'anesthésiste référent.
- évaluer la douleur grâce à l'EVA (outil utilisé dans notre institution).

- résoudre d'éventuels incidents techniques relatifs à la pompe.

Auprès des collègues, elle a un rôle :

- de formation et d'information. Elle informe des nouveaux traitements utilisés, des effets secondaires de certains traitements et de comment y remédier. Elle forme le personnel soignant à l'utilisation des pompes dans ce qu'il est permis de faire. Exemple : changer un viaflex (baxter) d'antalgique vide sans avoir accès aux différentes informations enregistrées dans la pompe.
- de personne ressource pouvant être l'intermédiaire entre elle et les anesthésistes prescripteurs.

Elle vérifie le bon fonctionnement des différentes pompes en collaboration avec le service technique biomédical.

Elle est le relais entre les firmes distributrices dans la gestion du service après vente du matériel que nous utilisons.

Au delà de l'implication de l'infirmière en algologie dans la prise en charge de la douleur aiguë, elle est de plus en plus sollicitée par des services où séjournent des patients aux pathologies diverses, qui présentent des douleurs difficilement gérables au domicile.

Par exemple dans les services d'oncologie, de neurologie, de gériatrie,

En Belgique, la formation de base en algologie se déroule en 2 temps, elle est ouverte aux professionnels de la santé : bacheliers, médecins, kinésithérapeutes, psychologues,

Le premier temps est destiné aux cours généraux d'algologie aiguë ou chronique, les traitements chimiques ou autres indiqués, l'approche multidisciplinaire, l'approche psycho- sociale, etc..

Le deuxième temps est basé sur la mise en place et la réalisation de projets avec, comme travail à fournir, un objectif réalisable au sein de notre institution.

En 2012, après 10 ans de fonctionnement, nous constatons que nous pouvons toujours mieux faire, notre travail quotidien doit d'ailleurs en être imprégné. Néanmoins, les résultats de satisfaction des patients sont le reflet de la qualité de leur suivi. Mes collègues et moi-même mettons une priorité à ce que la douleur ne soit plus considérée comme une fatalité, mais bien comme le CINQUIÈME paramètre vital à contrôler, au même titre que la Température, la Pression Artérielle, la FC, ...

Nos projets en 2012 :

- L'acquisition de pompes supplémentaires,
- Réinvestir les étages à la prise en charge du patient douloureux,
- Avoir accès aux écoles qui forment nos futures collègues.
- Toujours se former, s'informer pour optimiser nos capacités professionnelles et nos connaissances afin de mieux servir ce pour quoi nous sommes là : une prise en charge optimale des patients dont nous avons la charge.



Dr Audrey Prégaldien
Anesthésiste - Clinique de la Douleur

Dr Girard Emmanuel
Anesthésiste - Clinique de la Douleur

Mme Bégonia Aguilera
Infirmière en Algologie

Dr Sophie François, Anesthésiste
Chef de Service - Clinique de la Douleur

Dr Loïc Dabbée, Anesthésiste
Référént Pédiatrique

Mme Dora Juen Infirmière

Neomansio : une nouvelle étape et un changement de nom pour l'Intercommunale du Centre funéraire de Liège



Neomansio : une nouvelle étape et un changement de nom pour l'Intercommunale du Centre funéraire de Liège

L'intercommunale du Centre Funéraire de Liège et environs change de nom et devient Neomansio. Avec l'ouverture prochaine du crématorium de Welkenraedt, le temps était venu d'affirmer la vocation provinciale de l'institution et de choisir une appellation moins restrictive.

Le changement a commencé à s'opérer en 2009, lorsque les associées que sont Liège, Herstal et Welkenraedt ont été rejointes par 50 villes et

communes ainsi que l'Institution provinciale liégeoise, pour assurer le développement des infrastructures publiques de crémation. Le Centre Funéraire de Robermont, inauguré en 1978, et créé, rappelons-le à l'initiative de la seule Ville de Liège, sera bientôt rejoint par le Centre Funéraire de Welkenraedt. Son ouverture est prévue au tout début de l'été 2012.

Un nom d'inspiration latine

Neomansio peut être traduit par "nouvelle étape" ; une dénomination qui évoque l'irréversible évolution de la société intercommunale au travers de ce nouveau pas en avant que constitue l'exploitation d'un deuxième site à l'Est de la province.

Son logo témoigne également de cette volonté d'amener un souffle de modernité, tant par les couleurs que par les formes, tout en garantissant une sobriété de bon aloi. Le motif évoquera une fleur pour certains, une spirale pour d'autres ; chacun pouvant y projeter sa propre interpré-

tation, qu'elle soit philosophique ou symbolique ou les deux à la fois.

C'est le 20 janvier dernier, lors d'une soirée événement que les nombreux invités ont pu découvrir les nouvelles couleurs de la société. Cette fois encore, le Centre funéraire est redevenu Centre de vie : en témoignant les quelques clichés pris lors de cette manifestation rehaussée en outre par la présence de plusieurs personnalités politiques.

Relooking

L'occasion également de découvrir la rénovation de la partie d'accueil de nos installations.

En effet, ceci constitue la première phase du relooking complet des voies de circulation internes entrepris dans le souci permanent d'offrir un maximum de confort aux personnes endeuillées fréquentant notre Centre et qui vise à la fois les équipements techniques tels que éclairage, sonorisation, vidéo... et la décoration.

Des valeurs inchangées

Ce qui précède ne doit pas faire oublier les principes éthiques qui lui sont chers et que la société entend résolument continuer d'appliquer.

Ainsi, Neomansio, Crématoriums de service public poursuit, ainsi qu'elle le fait depuis plus de 30 ans, sa vocation d'assurer aux familles la garantie de procédures éthiques et qui touchent aux valeurs humaines les plus fondamentales : tolérance, égalité devant la mort, respect des convictions philosophiques ou religieuses de chacun.

Un service public au service du public avec l'ambition d'être un pôle d'excellence dans son domaine en région wallonne, voilà la volonté de Neomansio.



Photo 1
M. André Gilles, Président du Conseil provincial ; en arrière plan à sa gauche, M. Michel Faway, ancien Secrétaire général du CPAS de Liège ; M. Gérard Georges, Conseiller provincial et Mme Katty Firquet, Conseillère provinciale.

Photo 2
L'animation musicale était assurée par le groupe Acoufun (Nathalie Darimont et Fabrice Nermey au chant et Giovanniui Rizzuto à la basse)

Photo 3
Un soin particulier a été apporté à l'accueil.



M. Jean-Pierre Goffin,
Président de Neomansio



La nouvelle Unité d'Oncologie médicale est maintenant ouverte

Nous vous en parlions dans une précédente édition, le Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye effectuait, à Seraing, des travaux afin d'ouvrir une nouvelle Unité d'oncologie médicale.

Celle-ci, regroupant notamment le service d'hospitalisation, l'hôpital de jour et les locaux de consultation, est à présent ouverte.

Au cours des mois de février et mars, différentes manifestations ont été organisées à cette occasion : visite pour le personnel, soirée avec les onco-hématologues de la région, conférence avec les médecins généralistes, conférence de presse, inauguration officielle et enfin journée portes ouvertes.

Chambre double permettant à chaque patient d'avoir un maximum d'espace et décorées dans des teintes chaleureuses

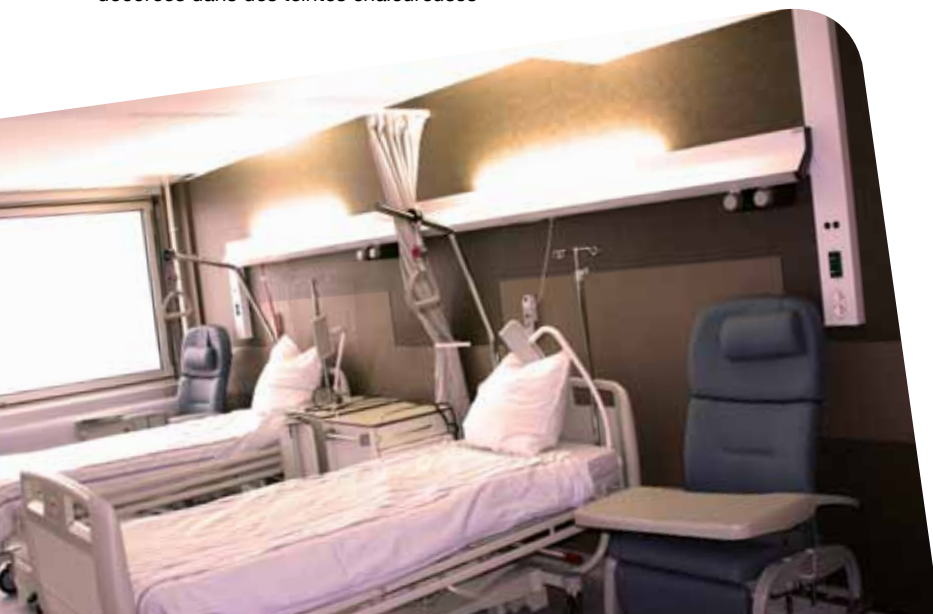


Photo 1 : Hôpital de jour oncologique

Photo 2 : Salle d'attente

Photo 3 : Une salle de réunion où s'organisent des consultations multidisciplinaires

Conférence avec les médecins généralistes



Dr Raoul Degives, Directeur médical



Dr Serge Lampertz, Chef du Secteur d'Oncologie médicale



Près d'une centaine de personnes étaient présentes

Visites guidées pour le personnel de l'hôpital



Symposium de Médecine Aiguë

Une organisation des Fonctions Soins Intensifs et
Soins d'Urgences Spécialisés du CHR de Huy

DOMAINE DU
Château de Modave
séminaires • mariages • hôtel
Rue du Parc, 2
B-4577 Modave

Informations, Réservations,
La Com' du CHR de Huy

Tél : 085/27.20.09
Mail : marieeve.haidon@chh.be
www.chrh.be

Organisation :

Dr Christophe Levaux,
Chef de la Fonction SI
Mr Sébastien Sohet,
Inf. en Chef Urgences

Tél : 085/27.22.10
Mail : sebastien.sohet@chh.be



Pas encore inscrit ?

Attention, il ne reste que **quelques places** !

Accréditation en éthique et économie : 6 crédits points



Programme :

Prise en charge pré-hospitalière de l'AVC • Itinéraire clinique de l'AVC au CHR de Huy • Actualisation de la prise en charge de l'infarctus du myocarde • Responsabilités médicales et infirmières, liste d'actes SIAMU • Plaintes et droits du patient: aspect préventif • Don d'organes • Historique de l'hémostase • Gestion du patient agité en USI • Travail et famille: duel ou duo dans la profession infirmière?

Formation reconnue pour
les porteurs du titre d'infirmier
en soins intensifs et
aide médicale urgente.



PUBLIWIN



PUBLIWIN

LE NOUVEAU RÉSEAU DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Enfin une alternative !

Win offre désormais une réelle alternative aux Administrations publiques pour tous leurs besoins quotidiens en communication. Que vous soyez une commune, une province, une zone de police, un CPAS ou un ministère, PubliWin propose une solution sur mesure complète qui peut se substituer à votre fournisseur actuel, sans changer vos habitudes !

La gamme complète des applications utilisées quotidiennement par votre administration.

- la connexion d'un ou de plusieurs sites, avec des technologies multiples (câble, xDSL, fibre optique, etc.),
- l'accès à toutes vos bases de données habituelles (Registre National, BCSS-Banque Carrefour, etc.) et à vos applications (logiciel comptable, etc.),
- la sécurisation de vos données et de vos connexions, y compris une offre moderne de sécurité informatique, de backup à distance et de sécurité par caméras,
- l'accès Internet rapide et sécurisé selon vos besoins,
- la gestion professionnelle de votre courrier électronique,
- la téléphonie interne et externe, sur une infrastructure IP intégrée,
- un portail personnalisé et sécurisé.

Win, partenaire privilégié des institutions wallonnes, a développé pour vous ce réseau PubliWin. De nombreuses institutions nous font confiance : Ministères, Provinces, administrations communales, CPAS, Zones de Police...



publiwin.be

Tél. : 0800 113 13 • Fax : 0800 90 221 • Email : business@staff.win.be • www.win.be



Liège
Belgium
Candidate city

EXPO
2017

AVEC ETHIAS, SIGNEZ VOUS
AUSSI POUR LIÈGE EXPO 2017 !



2017 !

1990

1970

1950

1919

Depuis plus de 90 ans, nos collaborateurs sont au service du secteur public.

Le secteur public a des besoins très spécifiques, qu'Ethias a appris à connaître au fil des ans. Depuis 1919, nous sommes à son service grâce à une expertise inégalée et une connaissance pointue du secteur. Nous assurons aujourd'hui plus de 5000 institutions publiques, ce qui renforce notre expérience jour après jour.

Ethias SA, rue des Croisiers 24, 4000 Liège. RPM Liège TVA BE 0404.484.654

Plus d'infos
ethias.be
04 220 37 77

ethias
Les efficacisseurs